



Le Jura Libre n° 2851 du jeudi 20 juin 2013

Editorial

Laurent Girardin

Dans le terrain !

Le 24 novembre prochain, les Jurassiens du nord et du sud auront à faire un choix significatif. Le feront-ils en parfaite connaissance des enjeux ? Répondront-ils à la bonne question ? Sauront-ils apprécier concrètement les raisons et les avantages d'engager un processus de création d'un nouveau canton appelé à s'intégrer dans le paysage romand ?

Ces interrogations essentielles appellent de nombreuses réflexions. Attelons-nous à évoquer celles qui concernent avant tout les citoyens du Jura-Sud.

En premier lieu, quel constat peut-on tirer de la situation actuelle ? Le Jura méridional peine à exister en tant que véritable entité et son poids démographique - ou politique - de 5,25% ne lui permet pas de défendre ses propres intérêts. Qu'on le veuille ou non, cette disproportion patente le dessert. Berne, de surcroît en très mauvaise posture financière, « écrase » sa minorité et lui impose ses vues.

Dernier exemple en date : Le canton de Berne va progressivement fermer son unité psychiatrique de Bellelay. En 2014, ce sont 20 postes de travail qui seront supprimés. Cette nouvelle vient s'ajouter à celles, récentes, de la fermeture de l'antenne prévôtoise de l'Office des eaux et des déchets, des restrictions de déneigement du réseau routier et des menaces de déplacement de l'Office des véhicules de Tavannes dans la banlieue biennoise.

En second lieu, il est utile d'apprécier les avantages qui découlent de la souveraineté cantonale en comparant les évolutions qu'ont connues le Jura-Sud et le canton du Jura depuis la création de ce dernier en 1979. Et là, le constat est éloquent !

A ce sujet, il faut lire – et relire – le rapport annuel du Gouvernement jurassien sur la reconstitution de l'unité du Jura (disponible via le site internet www.jura.ch). La plupart des paramètres plaident aujourd'hui en faveur de la maîtrise de son propre destin. Que ce soit en termes de représentation politique et de capacité d'intervention au niveau fédéral, de présence et de visibilité à l'extérieur du canton, de démographie, de construction, de création d'emplois et d'entreprises, de promotion économique, de prestations publiques, d'écoles, de soutiens aux jeunes et à la formation, de primes maladie, de sécurité, de finances, de tourisme, de soutien à la culture ou encore d'infrastructures routières ou ferroviaires.

Ces arguments s'ajoutent à des critères évidents comme l'histoire, le tissu économique, la langue et la culture, ou naturels comme la géographie.

C'est dans le terrain qu'il faut faire passer ce message. Il faut briser cet effet de résistance au changement. Pour y parvenir, il faut interpeller, dialoguer, informer et convaincre ! Il reste cinq mois, c'est à la fois peu et beaucoup.